



Diagnostic territorial dans le Pacte -15%

Note technique

Mars 2020



PRÉSENTATION D'AMORCE

Rassemblant plus de 900 adhérents pour 60 millions d'habitants représentés, AMORCE constitue le premier réseau français d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des collectivités (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux) et autres acteurs locaux (entreprises, associations, fédérations professionnelles) en matière de transition énergétique (maîtrise de l'énergie, lutte contre la précarité énergétique, production d'énergie décentralisée, distribution d'énergie, planification), de gestion territoriale des déchets (planification, prévention, collecte, valorisation, traitement des déchets) et de gestion du cycle de l'eau.

Force de proposition indépendante et interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics (ministères, agences d'État et du Parlement) AMORCE est aujourd'hui la principale représentante des territoires engagés dans la transition énergétique, dans l'économie circulaire et dans la gestion durable de l'eau. Partenaire privilégiée des autres associations représentatives des collectivités, des fédérations professionnelles et des organisations non gouvernementales, elle a joué un rôle majeur dans la défense des intérêts des acteurs locaux lors de l'élaboration de la loi énergie-climat, de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte ou précédemment des lois relatives au Grenelle de l'environnement.

Créée en 1987, elle est largement reconnue au niveau national pour sa représentativité, son indépendance et son expertise, qui lui valent d'obtenir régulièrement des avancées majeures (TVA réduite sur les déchets et sur les réseaux de chaleur, création du Fonds Chaleur, éligibilité des collectivités aux certificats d'économie d'énergie, création de nouvelles filières de responsabilité élargie des producteurs, signalétique de tri sur les produits de grande consommation, généralisation des plans climat-énergie, obligation de rénovation des logements énergivores, réduction de la précarité énergétique, renforcement de la coordination des réseaux de distribution d'énergie, etc...).



Table des matières

<i>Table des matières</i>	3
<i>1. Introduction</i>	4
1.1. Objectif du diagnostic	4
1.2. Contenu général	4
1.3. Modalités de réalisation	4
1.4. Livrables	5
1.5. Calendrier	5
<i>2. Identification des acteurs territoriaux</i>	6
<i>3. Identification des données</i>	7
<i>4. Statistiques territoriales</i>	9

1. Introduction

1.1. Objectif du diagnostic

Le **diagnostic territorial** dans le cadre du Pacte -15% est nécessaire pour :

- **Identifier l'ensemble des informations pertinentes à l'élaboration d'une base de données** des ménages en situation de précarité énergétique : acteurs à mobiliser, données disponibles, statistiques sur le territoire ;
- **Confirmer le territoire et/ou les ménages ciblés** ;
- Contribuer à mettre en place **l'instance de la précarité énergétique** sur le territoire, qui rassemble tous les acteurs en lien avec le Pacte -15%, sur tous les volets du programme (repérage, accompagnement, travaux) ;

1.2. Contenu général

Plus précisément, ce travail sera découpé de la manière suivante :

- **Identification des acteurs territoriaux**, dont l'objectif est de déterminer tous les acteurs pouvant posséder des données sur la précarité énergétique, et de rentrer en contact avec eux afin de créer une instance de la précarité énergétique sur le territoire. Cette partie sera détaillée en **partie 2**.
- **Identification des données**, en parallèle des acteurs territoriaux. L'objectif est d'identifier toutes les données sur le territoire pouvant permettre de remonter à des ménages en situation de précarité énergétique, puis de déterminer les modalités d'accès et d'utilisation de ces données avec les acteurs territoriaux précédemment identifiés. Cette partie sera détaillée en **partie 3**.
- **Statistiques territoriales**, permettant d'avoir une vue d'ensemble du territoire afin de mieux définir l'action à mettre à place sur le territoire : approche différenciée selon les types de logements, communication pour les ménages, format de la rénovation groupée à mettre en place... Cette partie sera détaillée en **partie 4**.

L'identification **des acteurs et des données** sont totalement interdépendantes : la prise de contact avec un acteur du territoire permettra d'étoffer l'inventaire des données disponibles, et réciproquement, une donnée intéressante dans le cadre du Pacte -15% pourra mettre en lumière un acteur non identifié jusqu'à présent. Par conséquent, ces deux points auront intérêt à être traités simultanément.

Le travail sur les **statistiques territoriales** pourra être fait de manière plus indépendante, et pourra être alimenté par le travail sur les acteurs et les données, et complété par des bases de données nationales.

1.3. Modalités de réalisation

La partie sur les **acteurs** et les **données** sera réalisée selon les modalités présentées en parties 2 et 3, et synthétisée sous forme d'un tableau regroupant les acteurs du territoire, les données et les différentes informations complémentaires, comme présenté en partie 3.

En outre, les **acteurs à intégrer à l'instance locale de la précarité énergétique** (réunion dans le cadre du comité de pilotage local) devront être identifiés. De même, les **actions de lutte contre la précarité énergétique** déjà en place sur le territoire et les acteurs liés sont à identifier à cette étape, et à lister.

Pour la partie **Statistiques territoriales**, une suggestion sur le tableau à remplir est donné en partie 4. Ce tableau devra être complété par des éléments graphiques et une analyse sur ces statistiques et leur conséquence sur la cible et le déploiement du Pacte -15%.

2. Identification des acteurs territoriaux

Une liste d'acteurs territoriaux potentiellement pertinents pour le diagnostic territorial est donnée ci-dessous. Cette liste n'est pas exhaustive, et tous les acteurs mentionnés ne sont pas forcément pertinents sur chaque territoire.

Catégorie	Propositions d'acteurs
Collectivités	Mairie, EPCI, département
Structures locales pour la MDE	ALEC, espace FAIRE, agence régionale de l'énergie, espaces FAIRE, Direction régionale de l'ADEME, autres associations ou plateformes
Services publics sociaux	CAF, MSA, CCAS
Habitat social	Bailleurs sociaux
Autres structures publiques	DREAL, DDT, DDFIP
Associations caritatives	Fondation Abbé Pierre, Secours Catholique, Secours Populaire, Restos du cœur...
Fournisseurs ou gestionnaires d'énergie	Fournisseurs ou gestionnaires de réseaux : Enedis, GrDF, EDF, Engie, fournisseurs / gestionnaires locaux

La collectivité évaluera l'appui que ces acteurs peuvent apporter au Pacte -15%, et établir un contact avec eux s'il n'existait pas. L'objectif de la démarche est, à partir de la liste des acteurs pertinents, d'avoir un contact avec la structure pour discuter avec elle des possibilités de transferts de données (quelles données, conditions du transfert, établissement d'une convention).

De plus, ce travail devra aussi faire le bilan des actions déjà mises en place sur le territoire en matière de lutte contre la précarité énergétique : OPAH, PIG, SLIME, actions mises en place en interne par la collectivité ou avec un espace FAIRE, etc. Les partenaires sur ces actions pourront, si pertinent, être identifiés pour l'instance territoriale de la précarité énergétique. De même, les résultats de ces actions et leur complémentarité avec le Pacte -15% devront être développés.

3. Identification des données

Il est possible de classer les données en deux grandes catégories : les données disponibles à l'échelle locale, et celles disponibles à l'échelle nationale. Parfois, la frontière entre les deux peut être difficile à déterminer et amener à un vrai travail de réflexion et d'échanges avec les acteurs concernés. Par exemple, le travail visant la mise à disposition des données de consommation d'électricité doit-il être effectué à l'échelle nationale ou avec un interlocuteur local du gestionnaire de réseau, voire aux deux ?

Dans le cadre du diagnostic territorial, le cœur du travail consiste à compiler les données disponibles à l'échelle locale, qui seront plus ou moins différentes sur chaque territoire. Cependant, il paraît intéressant de recenser aussi les données disponibles à l'échelle nationale, en complément du travail sur ces données par AMORCE au niveau national et par les prestataires du Pacte -15%. De plus, les données dont le caractère local ou national est compliqué à déterminer (voir ci-dessus) pourront être compilées aussi, en vue de déterminer leurs modalités d'obtention, en lien avec AMORCE.

Une liste de données potentiellement intéressantes à l'échelle locale est donnée ci-dessous. Ici encore, cette liste n'est pas exhaustive, et celles mentionnées ne sont pas forcément pertinentes pour le territoire.

Catégorie	Donnée	Gestionnaire de la donnée
Données économiques / fiscales	Catégorie socio-professionnelle	INSEE (Recensement de la population - RP)
	Revenus imposables	DGFIP (FILOCOM)
Données sur le logement	Adresse	INSEE (RP), DGFIP (FILOCOM)
	Type de logement (individuel, collectif)	DGFIP, bailleurs sociaux
	Logement social	Bailleurs sociaux
	Nombre de logements à l'adresse	INSEE (RP), DGFIP (FILOCOM), bailleurs sociaux
	Année de construction	DGFIP (FILOCOM), bailleurs sociaux
	Surface des logements	DGFIP (FILOCOM), bailleurs sociaux
	Nombre de pièces	DGFIP (FILOCOM), bailleurs sociaux
	Énergie principale	INSEE (RP)
	Classe DPE	Observatoire des DPE
	Statut d'occupation	INSEE (RP)
Consommation d'énergie	Consommation électrique	Gestionnaire de réseau élec. / fournisseur
	Consommation de gaz	Gestionnaire de réseau de gaz / fournisseur

	Consommation de chauffage urbain	Gestionnaire de réseau de chaleur
	Facture d'électricité	Fournisseur d'électricité
	Facture de gaz	Fournisseur de gaz
	Facture de chauffage urbain	Gestionnaire de réseau de chaleur
Aides à la personne	FSL	Conseil départemental
	Aides au paiement des dettes énergétiques	CAF, CCAS, caisses de retraite
	Aides du CCAS	CCAS
	Aides associatives	Associations caritatives
Impayés d'énergie	Impayés d'énergie	Fournisseurs d'énergie
	Coupures d'énergie	Gestionnaires de réseau, médiateur national de l'énergie

*RP : Recensement de la population

DGFIP : Direction générale des finances publiques

FILOCOM : Fichier des logements à la commune, réalisé par la DGFIP

Pour la plupart de ces données, tout l'enjeu est d'évaluer leur disponibilité. Ce travail pourra se faire en identifiant le bon interlocuteur (acteur lié à cette donnée) et en déterminant les modalités de transfert des données (transfert impossible, possible avec une convention, possible avec une anonymisation ou une concaténation à une maille plus large...).

L'ensemble des informations des parties 2 et 3 pourront, en première approche, être complétées dans le **tableau de synthèse** suivant, en y ajoutant si nécessaire la stratégie d'obtention pour chaque donnée pertinente.

Acteur	Donnée	Disponibilité	Fréquence de rafraîchissement	Maille

- **Acteur** : Nom de l'acteur ayant des données pouvant aider à la mise en œuvre du Pacte -15%
- **Donnée** : information disponible. Par exemple : revenu, surface du logement, âge, statut de bénéficiaire...
- **Disponibilité** : possibilité de transmission de la donnée dans le cadre du Pacte -15%, et niveau d'anonymisation. Par exemple : non disponible / anonymisée à l'échelle x / disponible
- **Fréquence de rafraîchissement** : fréquence de la mise à jour des données. Exemple : annuelle, à l'inscription...
- **Maille** : échelle pertinente pour l'information. Exemple : individu / ménage / adresse / IRIS / commune...

4. Statistiques territoriales

L'objectif d'un bilan statistique du territoire est double :

- Réaliser une « **carte d'identité du territoire** », qui sera utile pour l'élaboration des rapports transverses sur le programme, et pour l'évaluation ;
- **Repérer des indices qui pourront orienter le travail sur le Pacte -15%** : types d'énergies majoritaires sur le territoire, présence d'un réseau de gaz, réseau de chaleur, typologie des logements (individuel / collectif, résidences principales / secondaires / logements vacants), environnement (urbain, semi-urbain, rural) ...

Dans un premier temps, le tableau ci-dessous devra être complété avec un maximum d'informations (carte d'identité du territoire). Ensuite, les données devront être analysées, avec en particulier les conséquences de cette étude sur le territoire, les ménages ciblés et le déploiement du Pacte -15% (orientation du travail dans le Pacte -15%).

Cette partie d'analyse pourra notamment s'effectuer avec :

- Des graphiques pertinents à partir des données complétées ;
- Une analyse sur la zone géographique et le public à cibler dans le cadre du Pacte -15% ;
- Une analyse sur les tris et filtrages à opérer dans la base de données des ménages, en vue simplifier le travail ultérieur d'accompagnement des ménages (exemple : ménages chauffés au bois nécessitant une autre approche pour confirmer la précarité énergétique, etc.) ;
- Une analyse sur l'accompagnement des ménages (exemple : besoin de contacter les propriétaires bailleurs de façon massive, etc.) ;
- Une analyse sur l'opération de rénovation groupée (exemple : précarité énergétique potentiellement très diffuse, donc besoin de monter une opération un grand nombre de propriétaires non précaires, etc.).

1. Le territoire et ses habitants			
Nombre d'habitants			
Taux de pauvreté			%
Répartition des catégories socioprofessionnelles	Agriculteurs exploitants		%
	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise		%
	Cadres et professions intellectuelles supérieures		%
	Professions intermédiaires		%
	Employés		%
	Ouvriers		%
	Retraités		%
	Autres personnes sans activité professionnelle		%
Répartition par environnement de vie	Ville		%
	Péri-urbain		%

	Campagne		%
Répartition statut d'occupation du logement	Logement inoccupé		%
	Propriétaire		%
	Locataire non meublé non HLM		%
	Locataire non meublé HLM		%
	Locataire meublé ou chambre d'hôtel		%
	Logé gratuitement		%
	Hors logement ordinaire		%
Réseau énergétique	Présence d'un réseau de gaz		
	Présence d'un réseau de chaleur		
	Nombre de foyers reliés au RC		

2. Le parc de logements

Nombre de logements			
Nombre de logements HLM			
Catégorie de logement	Résidences principales		%
	Résidences secondaires / occasionnelles		%
	Vacants		%
Type de logement	Maison		%
	Appartement		%
	Logement-foyer		%
	Chambre d'hôtel		%
	Habitation de fortune		%
	Pièce indépendante (ayant sa propre entrée)		%
	Hors logement ordinaire		%
Période de construction	Avant 1946		%
	De 1946 à 1970		%
	de 1971 à 1990		%
	de 1991 à 2005		%
	De 2006 à 2013		%

	Depuis 2014		%
Type de chauffage	Chauffage central collectif		%
	Chauffage central individuel		%
	Chauffage individuel tout électrique		%
Ancienneté d'emménagement	Moins de 2 ans		%
	De 2 à 4 ans		%
	De 5 à 9 ans		%
	De 10 à 19 ans		%
	De 20 à 29 ans		%
	De 30 à 39 ans		%
	40 ans et plus		%
	Logement inoccupé		%
	Hors logement ordinaire		%
Classe énergétique DPE	A-B		%
	C		%
	D		%
	E		%
	F-G		%
	Non diagnostiqué		%

En complément des informations déjà possédées par la collectivité, plusieurs bases de données en accès libre sont disponibles pour alimenter ce travail de caractérisation du territoire.

La plus importante est le **recensement de population (RP)**, qui contient de nombreux indicateurs anonymisés à la maille du ménage, à la fois sur les aspects socio-économiques et sur le logement. En complément, **la base de données du ministère de la Transition écologique et solidaire** propose des indicateurs sur la consommation d'énergie et sur les réseaux. La base de données **FiLoSoFi** de l'INSEE propose aussi des indicateurs socio-économiques. Enfin, la **base de données des DPE** de l'ADEME permet de reconstituer l'ensemble des DPE sur un territoire.

Ces bases de données ne sont pas nécessairement les seules à mobiliser, et d'autres indicateurs intéressants peuvent être ajoutés aux suggestions proposées ci-dessus.

Ces bases de données sont résumées ci-dessous :

Source	Maille	Date de dernière actualisation	Site internet	Données disponibles
Recensement - fichier logement	Ménage	2016	https://www.insee.fr/fr/statistiques/4229099?sommaire=4171558	Commune
				IRIS
				Période d'achèvement de la construction ou de l'immeuble
				Catégorie de l'IRIS
				Catégorie de logement
				Chauffage central du logement
				Combustible principal du logement
				Appartenance du logement à un organisme HLM
				Superficie du logement
				Type de construction
				Type de logement
				Nombre de personnes du ménage
Nombre de personnes âgées de 15 ans ou moins du ménage				
Recensement - fichier individu	Ménage	2016	https://www.insee.fr/fr/statistiques/4229118?sommaire=4171558	Année d'emménagement dans le logement
				Age
				Catégorie socio-professionnelle
				Diplôme le plus élevé
				Condition d'emploi
				Type d'activité
				Statut d'occupation du logement
MTES - données énergie	Commune / IRIS	2017	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/donnees-locales-de-consommation-energie	Consommation dans le résidentiel (élec/gaz)
				Nombre de points de livraison dans le résidentiel (élec/gaz)
				Indice de qualité des données (élec/gaz)
				Thermosensibilité dans le résidentiel (élec/gaz)



				Part de la consommation thermosensible dans le résidentiel (élec/gaz)
				Vente de fioul domestique
				Réseau chaleur / froid
				Puissance totale installée
				Production totale thermique du réseau
				Nombre de points de livraison du réseau de chaleur
				Consommation du réseau de chaleur dans le résidentiel

Filosofi	Commune	2016	https://www.insee.fr/fr/statistiques/4190004	Nombre de ménages fiscaux
				Médiane du niveau de vie
				Taux de pauvreté

ADEME	Commune	2016	https://public.opendatasoft.com/explore/dataset/base-des-diagnostics-de-performance-energetique-dpe/	Année de construction
				Surface habitable
				Consommation d'énergie
				Méthode DPE
				Type d'énergie
				Consommation d'énergie finale

AMORCE

18, rue Gabriel Péri – CS 20102 – 69623 Villeurbanne Cedex

Tel : 04.72.74.09.77 – **Fax** : 04.72.74.03.32 – **Mail** : amorcer@amorcer.asso.fr

www.amorcer.asso.fr -  [@AMORCE](https://twitter.com/AMORCE)

